

à son exemple, on apprend l'art de sanctifier les peines, les privations, les fatigues, l'art d'ennoblir le travail, en le faisant sous l'œil de Dieu !

Allez à saint Joseph, vous tous, chrétiens, qui devez bientôt rendre compte à Dieu de votre vie : il est le patron de la bonne mort. Invoquez-le, réfugiez-vous vers lui ; à l'heure suprême, il vous assistera et vous présentera lui-même à Jésus, son fils adoptif.

v. Béni soit le cœur de saint Joseph !
r. Maintenant et dans tous les siècles.

Prière au saint cœur de Joseph.

O Dieu très clément qui avez voulu que le cœur de saint Joseph fût le plus ressemblant aux cœurs de Jésus et de Marie, daignez nous accorder, par cette miséricorde, qui nous a faits les cohéritiers de Jésus-Christ et les enfants de la Vierge Marie, de devenir par l'intercession du bienheureux saint Joseph, purs, humbles et doux, à son exemple.

O cœur de Joseph ! de tous les cœurs après ceux de Jésus et de Marie, le plus pur, le plus saint, le plus aimant et le plus humble ! ô cœur embrasé du plus ardent amour pour Jésus et pour Marie, et imitateur le plus fidèle de leurs vertus ! élu de préférence à tous les autres cœurs par la très sainte Trinité pour être le dépositaire du secret divin, nous vous offrons notre cœur, afin qu'après l'avoir agréé, vous daigniez l'offrir à Jésus et à Marie, et le conserver par votre intercession en leur sainte compagnie pur et humble durant la vie et à la mort. Ainsi soit-il.

I.

EXPLICATION

DE LA RÈGLE DU TIERS-ORDRE

Avertissement préliminaire.

Cette explication de la règle du Tiers-Ordre se compose d'abord d'une traduction des règlements rédigés par Léon XIII, traduction que nous nous sommes efforcés de rendre parfaitement fidèle, puis d'un commentaire dont les éléments ont été puisés aux sources les plus sûres, à savoir : 1. les constitutions des papes, surtout celle de Nicolas IV, qui dans la partie que Léon XIII n'a point modifiée a encore force de loi, (la formule de l'acte de profession insérée au rituel du Tiers-Ordre